

une profonde ignorance, que la politique regarde comme utile à ses intérêts.

Dolet eut toujours en effet le pressentiment de sa destinée ; on en trouve la preuve dans presque tous ses écrits, surtout un emblème touchant placé à la fin de presque tous les livres français sortis de ses presses.

On y voit une vignette qui représente une main armée d'une hache ; cette main sort d'un nuage et fend un tronc d'arbre ; au-dessous on lit cette prière : *Préserve-moy, ô Seigneur, de la calomnie des hommes!* La calomnie, qui portait ses coups dans l'ombre, frappa Dolet, comme la main mystérieuse de sa devise frappe le tronc d'arbre.

Accusé d'hérésie pour sa traduction de l'*Axiachus*, accusé d'avoir imprimé la sainte Bible et d'avoir tenté d'introduire à Paris une caisse de livres hérétiques, grief qu'on a prétendu avoir été établi contre lui par une ruse grossière de ses ennemis, il fut mis en jugement et enfermé à la Conciergerie. Il composa un cantique *sur sa désolation et sur sa consolation*. En voici les deux premières strophes.

Si au besoing le monde m'habandonne ,
 Et si de Dieu la volonté n'ordonne
 Que liberté encores on me donne,
 Selon mon vueil (vœu),
 Dois-je en mon cœur pour cela mener deuil,
 Et de regrets faire amas et recueil?
 Non pour certain! mais au ciel lever l'œil,
 Sans autre esgard.

Le sentiment religieux qui dicta ces vers se retrouve dans tous les ouvrages de Dolet; cependant il fut condamné au feu comme athée relaps; on vit son crime dans deux ou trois mots de Platon, *mal traduits*, suivant ses juges.

Le 3 août 1546, à l'âge de trente-sept ans, il fut brûlé vif à la place Maubert avec ses livres. La fermeté de toute sa vie ne l'abandonna pas dans cette terrible conclusion de ses malheurs; un de ses contemporains en a laissé le témoignage dans ce vers latin à jeux de mots :